

# Rencontre de M. François Mitterrand, Président de la République, avec la presse, à la suite de la visite de la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône), sur les prérogatives du chef de l'Etat sur le plan militaire et différents points de politique extérieure, mercredi 19 août 1987.

LE PRESIDENT.- Je viens de prendre part à une opération de ravitaillement en vol après avoir passé en revue, avec les officiers compétents, l'ensemble des dispositifs dont la France a l'usage, surtout dans les opérations à longues distances. C'est le sujet de notre entretien. Je n'avais pas l'intention de procéder à une "conférence de presse", mais vous êtes venus nombreux et il n'est pas question que je vous dise au revoir sans que vous ayez eu l'occasion de me poser quelques questions ou bien d'approfondir les sujets qui vous paraîtront utiles. Tout a été préparé pour cela, je suis maintenant à votre disposition.

- QUESTION.- Estimez-vous suffisants les moyens de ravitaillement en vol dont disposent les armées notamment s'il fallait faire face aux besoins des Mirage IV ?

- LE PRESIDENT.- Nous en aurions davantage, ce serait mieux encore. C'est adapté à nos moyens, notamment financiers, qui ont en charge bien d'autres disciplines militaires et c'est suffisant pour mener à bien les missions qui sont les nôtres. Vous vous placez dans le cas d'une guerre nucléaire. Beaucoup d'autres données seraient alors rassemblées dans une hypothèse de ce type. Vous avez déjà apporté la réponse en commençant votre question. C'est une opération de défense avec des appareils adaptés à ce type d'action. Ce n'est pas une révision générale des forces armées qui vient d'être réalisée à Istres aujourd'hui, c'est une opération spécialisée.

QUESTION.- Considérez-vous que le seizième parallèle soit une limite au-delà de laquelle les forces françaises ne doivent en aucun cas intervenir ?

- LE PRESIDENT.- Depuis que le Tchad a retrouvé son unité, l'exercice entier de sa souveraineté, grâce d'abord au courage et à la stratégie des Tchadiens mais aussi, et c'est indissociable, grâce à la logistique et il faut le dire à l'effort considérable, de tous ordres, de la France, le seizième parallèle, qui représentait un point limite, lorsque la Libye occupait le Tchad en 1981, puis la région Nord du Tchad, est désormais du domaine du passé. Il n'y a plus lieu de tenir compte du seizième parallèle sinon comme d'une donnée géographique.

- QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- La France a toujours dit, quant à la bande d'Aozou, qu'elle souhaitait recommander aux partenaires intéressés, et la France ne l'est pas directement, le recours à un arbitrage international.

- QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Nous ne sommes pas en situation de "gendarmes" du monde ou plutôt de "juges" qui décident pour les autres. Il y a à l'heure actuelle deux partenaires intéressés qui sont le Tchad et la Libye. Cette zone a été disputée militairement et juridiquement et la France pense que le recours à cet arbitrage international serait la meilleure solution.

QUESTION.- Que pensez-vous de la libération de Charles Glass `journaliste américain enlevé à Beyrouth le 17 juin 1987` ?

- LE PRESIDENT.- Je me réjouis bien entendu de cette libération. Je me réjouis aussi de savoir que la Syrie aurait rempli un rôle déterminant dans cette libération. J'espère que cette action sera prolongée en direction d'autres otages.

- QUESTION.- Considérez-vous nos diplomates en Iran comme de nouveaux otages ?

- LE PRESIDENT.- Quand il y a rupture de relations diplomatiques, il n'en existe pas moins un droit international. Il y a des conventions internationales qui fixent le droit dans une situation de cet ordre. Il convient maintenant d'appliquer ces conventions internationales.

- QUESTION.- Comment voyez-vous le problème de nos otages au Liban dans le contexte actuel ?

- LE PRESIDENT.- Ce drame des otages a commencé malheureusement depuis longtemps et si ces opérations n'ont pas abouti pour l'ensemble des otages français c'est parce que bien des conditions posées par les ravisseurs ou par leurs complices n'étaient pas acceptables, telles du moins qu'elles sont parvenues à notre connaissance car il n'y a jamais eu de négociation avec les ravisseurs. Je ne peux rien vous dire de plus, sinon que pour la défense de nos compatriotes, nous sommes prêts à faire beaucoup mais rien de ce qui serait au détriment de la position de la France dans le monde. Chacun peut le comprendre.\

QUESTION.- Le ministre de la défense `André Giraud` a quitté Istres avant votre retour du vol en C-135. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Je crois l'avoir rencontré tout à l'heure mais je dispose d'une réelle autonomie de mouvement.

- QUESTION.- Y a-t-il consensus entre vous et le gouvernement sur les problèmes de défense ?

- LE PRESIDENT.- C'est mon rôle constitutionnel de chef de l'Etat et de chef des armées, premier responsable de la sécurité du pays, que de m'informer le plus précisément possible de l'état de nos forces. Cela m'a conduit à diverses reprises à inspecter nos armées et à examiner de plus près leurs activités. Cette visite se situe dans ce -cadre. Vous avez dû voir, puisque l'on parle de Mirage, ce type d'armements, lors d'une visite récente à Strasbourg. Si vous faites le compte de mes visites ou de mes inspections d'ordre militaire, vous vous apercevrez qu'au total, peu de choses ont pu échapper à mon attention personnelle. Il appartient à mes collaborateurs et aux états-majors d'assurer leur commandement et s'ils sont là où ils sont, c'est parce qu'ils ont notre confiance. Bien entendu ils sont en mesure, mieux que quiconque, de pouvoir nous informer, en raison de leurs compétences personnelles de l'état actuel de nos forces. Ne voyez donc rien d'extraordinaire dans cette visite aujourd'hui. Mais bien entendu, si nous tenons à ce que notre armée soit en -état, c'est pour que nul ne s'avise de vouloir nuire à nos intérêts.

- QUESTION.- En vous rendant samedi à Digne, ferez-vous un détour par le plateau d'Albion ?

- LE PRESIDENT.- Je suis déjà allé au plateau d'Albion pour avoir une vue personnelle et directe de l'ensemble des forces basées là-bas. A priori cette visite, à l'invitation du Président du Conseil général des Alpes de Haute-Provence pour l'inauguration d'un bâtiment et la rencontre d'élus locaux, représente un facteur militaire assez réduit. C'est une invitation déjà très ancienne, près d'un an, qui a été acceptée il y a plus de trois mois et qui arrive à son heure, samedi prochain. Je m'en réjouis.\

QUESTION.- Est-ce que dans le -cadre des opérations hors métropole, le gouvernement et vous-même avez le même point de vue ?

- LE PRESIDENT.- Vous voulez parler du Tchad ? Je n'ai jamais aperçu sur ce plan-là et particulièrement pour ce qui concerne les Jaguar la moindre divergence de vue entre le chef du gouvernement, le ministre de la défense et moi-même. Si ces divergences existent, elles ne m'ont pas été communiquées.

- Pour ce qui touche aux grands intérêts de la France sur le -plan extérieur j'affirme que l'autorité du Président de la République doit éminemment s'exercer. Mais, bien entendu, il doit aussi accepter le débat, la discussion, la contradiction jusqu'à ce que la décision soit prise. Il en va de même sur le -plan militaire. Des Français, responsables de la France, peuvent quand même et heureusement parvenir à des conceptions communes sur la manière de faire et d'assurer la défense de notre pays. C'est ce qui se passe, étant entendu que les prérogatives qui sont les miennes, je les exerce pleinement.\

QUESTION.- Est-ce que vous êtes inquiet de la situation dans le Golfe Persique ?

QUESTION.- Est-ce que vous êtes inquiet de la situation dans le Golfe Persique ?

- LE PRESIDENT.- La situation de cette région du monde peut à tous moments dégénérer encore, plus encore et le conflit, qui a été limité, mais dans quelles conditions, à l'Iran et à l'Irak aurait tendance à s'élargir à un certain nombre d'autres pays de cette zone, zone qui intéresse éminemment la plupart des pays du monde, tous ceux qui se fournissent en pétrole. Le Golfe Persique, chacun connaît son importance de ce point de vue là. Qui dit pétrole, dit aussi stratégie. Les conditions sont en effet multiples qui permettent de penser que rien ne doit être négligé pour éviter que le feu ne s'accroisse. Telles sont en tout cas les dispositions de la France et la France prend les précautions qui vont d'elles-mêmes pour assurer ses intérêts.

- Mesdames et messieurs, je vous remercie. J'ai assisté à une démonstration très remarquable, très difficile, mais que pratiquent cependant quotidiennement les équipages. C'est dire à quel point, il ne peut pas y avoir de routine, même dans l'exercice d'un métier de chaque jour. Je ne voudrais pas manquer cette occasion pour vous dire à vous, représentants de la presse, que le commandement de nos armées et en l'occurrence l'armée de l'air, et plus particulièrement le ravitaillement en vol, représente une somme de travail, de conscience et de compétence tout à fait remarquable et je tiens à féliciter nos armées pour cette réussite. Merci.\